

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULAC-SUR-MER RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE LE LUNDI 28 JUIN 2021

Le Conseil Municipal de Soulac-sur-Mer s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville le lundi 28 juin 2021 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT, Maire.

PRÉSIDENT : Xavier PINTAT, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Bernard LOMBRIL, Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG, Thierry DUBOUILH, Chantal LESCORCE, Ghyslaine CUNY, Agnès BERGE, Danielle BERTHOMIER, Jacques BIBES, Hervé BLANC, July DESCROIX, Jean-Luc DIEU, Manuela LIEUTEAU-SANCHEZ, Bernard PASQUET, Bruce QUERMENT, Catherine THOMPSON,

EXCUSÉS : Claude MARTIN, Vincent RAYNAUD, Jean-Michel BERGES, Sylvie BERTHELEMY, Élodie MARTIN, ayant donné pouvoir respectivement à Xavier PINTAT, Bernard LOMBRIL, Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Chantal LESCORCE,

I - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Chantal LESCORCE est désignée secrétaire de séance.

II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Le procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du 31 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

III- DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET INFORMATIONS

Le Maire donne lecture des décisions prises depuis la séance du 31 mai 2021, et le Conseil Municipal en prend acte.

IV - PATRIMOINE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

A – CESSION DU LOT N° 3 DU LOTISSEMENT LE PIGEONNIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la cession des parcelles AL n° 282 et 291 d'une surface de 1 001 m² au profit de Madame Françoise DUCASSE, épouse MARX, pour un montant de 78 078,00 € HT, soit 84 494,41 € TTC, les frais d'acte restant à la charge de l'acquéreur, et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tous les documents y afférents.

B – MODIFICATION DU PLAN LOCAL D’URBANISME

Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- S’engage à procéder à la modification de P.L.U. pour le déploiement de panneaux solaires et pour l’énergies renouvelables sur les zones UX, N et Ali, et pour la mise en place d’ouvrages et d’aménagements de défense et de lutte contre l’érosion dunaire, ainsi que les travaux de confortement et d’entretien nécessaires, sur la zone Nli (depuis la rue de la Paix jusqu’à 200 mètres au Sud du Camping Sandaya),
- Et donne autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la procédure de modification du P.L.U.

V - RESSOURCES HUMAINES

A – MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D’UN POSTE DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de créer un poste de Gardien-Brigadier de police municipale, et charge le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier, d’accomplir l’actualisation du tableau des effectifs et de procéder au recrutement.

VI - FINANCES

A – DÉCISIONS MODIFICATIVES

1. Budget Principal : Décision modificative n° 1

Le Conseil Municipal, adopte, à l’unanimité, la décision modificative n° 1 du Budget Principal qui s’équilibre à 29 910,00 € en fonctionnement et à 198 761,00 € en investissement.

2. Budget Annexe de l’Aérodrome : Décision modificative n° 1

Le Conseil Municipal, adopte, à l’unanimité, la décision modificative n° 1 du Budget Annexe de l’Aérodrome qui s’équilibre à 925,00 € en fonctionnement et à 2 225,00 € en investissement.

Sortie de Monsieur Bernard PASQUET

B – SIGNATURE D’UNE CONVENTION AVEC LE FOOTBALL CLUB MÉDOC CÔTE D’ARGENT

Considérant l’aide financière apportée en 2021 par la Ville à l’Association le Football Club Médoc Côte d’Argent, le Conseil Municipal, à l’unanimité (Monsieur Bernard PASQUET n’ayant pris part ni au débat ni au vote) autorise le Maire à signer la convention correspondante à intervenir avec cette Association.

Entrée de Monsieur Bernard PASQUET

C – RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE DU CASINO DE LA PLAGE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2020 remis par la Société Casino de la Plage au titre du contrat de délégation de service public pour l’exploitation du Casino.

D – TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve les créations et suppressions de tarifs relatifs aux activités sportives de CAP 33 et du CMCS et précise que pour les tarifs du CMCS, à partir de septembre 2021 l’adhérent aura le choix de régler sa cotisation soit en totalité (au moment de l’inscription), soit en 9 échéances (par prélèvement mensuel).

E – MISE À JOUR DE LA LISTE DES LOGEMENTS DE FONCTION

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve la mise à jour de la liste des logements de fonction consistant à supprimer 1 logement et à en modifier l’affectation d’un autre.

VII - QUESTIONS DIVERSES**A – ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE TRAVAUX / FOURNITURES / SERVICES ET AU MARCHÉ POUR « L'ACQUISITION DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET AU GAZ NATUREL (G.N.V.) »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de travaux / Fournitures / Services et au marché pour « l'acquisition de véhicules électriques et au gaz naturel (G.N.V.) pour une durée illimitée.

☪

La séance est levée à 18 heures 40 minutes



Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur honoraire de la Gironde